La légende indique systématiquement l'ensemble des thématiques identifiées sur le territoire intercommunal (par choix de simplification).
Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de toutes les thématiques citées ci-après sur leur territoire.

INFORMATIONS

- PPRN zone bleue
- PPRN zone rouge
- Zone inondable
- Contournement Nord d'Ernée
- Cours d'eau au titre de la Police de l'eau DDT53
- Aléa tassement sur dépôts miniers
- Aléa tassement sur travaux de recherche
- Aléa glissement sur dépôts miniers

PRESCRIPTIONS

- Servitude de projet
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Ensemble végétaux à protéger
- Emplacements réservés
- Espaces Boisés Classés (EBC)
- Marges de recul
- Zones humides
- Bâtiments susceptibles de changer de destination en zone A et N
- Haies à protéger en raison de leur rôle hydraulique
- Haies à protéger en raison de leur rôle paysager
- Linéaire commercial à protéger

ZONAGE

Zone urbaine

- Ua : Tissu urbain ancien
- Uai : PPRI de l'agglomération de Chailland
- Ub : Urbaine périphérique
- Ue : Activités économiques
- Ul : Equipements collectifs

Zone à urbaniser

- 1AUh : A Urbaniser court terme habitat
- 1AUl : A Urbaniser court terme équipements collectifs
- 1AUe : A Urbaniser court terme activités économiques
- 2AUh : A urbaniser long terme habitat
- 2AUe : A Urbaniser long terme activités économiques

Zone naturelle

- N : Naturelle
- Nl : Naturel équipements de loisirs
- Nmoto : Naturelle moto-cross
- Np : Naturel protégé
- Ng : Naturel accueil des gens du voyage
- Nc : Naturel camping d'Andouillé
- Nf : Naturel forestier
- Nm : Naturel mixte d'habitat et d'activités (agricole et/ou artisanales)

Zone agricole

- A : Agricole
- Ap : Agricole sans aucune construction
- Am : Agricole mixte d'habitat et d'activités (agricole et/ou artisanales)
- Ae : Agricole équestre

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Le tableau des emplacements réservés présente uniquement ceux visibles sur le plan ci-contre.

N°	LIBELLÉ	COMMUNE	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE (en m²)
11	PROJET DE MISE À 2x2 DE LA RD 31 ENTRE CHAILLAND ET ERNÉE	ERNÉE	DÉPARTEMENT	729125
58	CRÉATION LIAISON DOUCE VERS LE STADE	CHAILLAND	COMMUNE	145
59	EXTENSION DU CIMETIÈRE	CHAILLAND	COMMUNE	1258
60	CRÉATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT	CHAILLAND	COMMUNE	1436
61	CRÉATION D'UN ACCÈS SÉCURISÉ ENTRE L'ÉCOLE ET L'AIRE DE STATIONNEMENT	CHAILLAND	COMMUNE	234
62	ACCÈS RÉSERVÉ POUR LA ZONE D'HABITAT AU SUD	CHAILLAND	COMMUNE	115

Département de la Mayenne

PLUi Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de communes de l'Ernée

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ERNEE

COMMUNE DE CHAILLAND

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Règlement graphique // PLAN N°3



Plan du territoire
Echelle 1/5 000e

PLUi arrêté le : 4 mars 2019

PLUi approuvé le : 25 novembre 2019

Prigent & Associés
PRIGENT & ASSOCIES
Atelier d'urbanisme
10bA rue Eugène Pottier 35 000 RENNES
Tel : 02 99 79 28 19
FAX : 02 99 78 37 17